Plan Local d'urbanisme intercommunal

6.1 Servitudes d'Utilité Publique

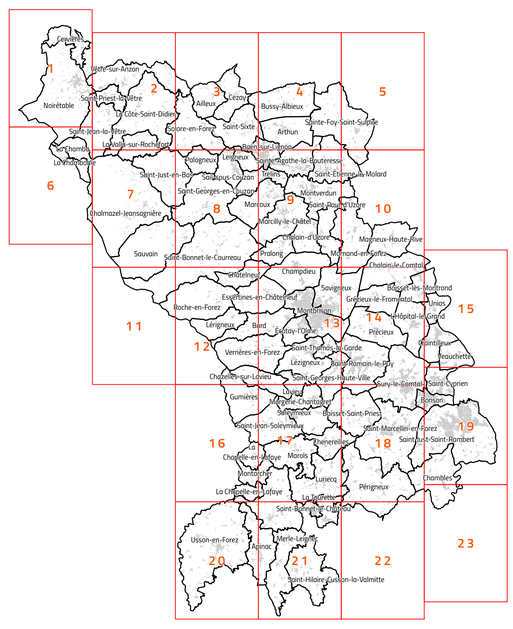
6.1.2 Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Plan n°21



Projet arrêté le 25/11/2025

Arrêt renouvelé du projet le 17/11/2026



- A9 — Zones agricoles protégées
- AC1 — Mesures de protection des abords de monuments historiques
  - Monuments historiques
- AC2 — Servitudes relatives aux sites inscrits et classés
- AC3 — Réserve Naturelle Régionale
- AC4 — Servitudes relatives aux sites patrimoniaux remarquables (SPR)
- AS1 — Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- I1 — Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- I3 — Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- I4 — Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine
- T1 — Servitude relative aux voies ferrées
- T5 — Servitudes aéronautiques de dégagement
- PM1 — Plans de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRNPI)
- PM2 — Servitude relative aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- PT1 — Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 — Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles physiques
- PT3 — Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications
- INT1 — Servitudes instituées au voisinage des cimetières
- I2 — Servitudes liées aux installations hydrauliques concédées
- EL7 — Servitudes d'alignement des voies publiques
- A5 — Servitudes pour l'établissement des canalisations publiques d'eau et d'assainissement

0 250 500 m

nov. 2026